



Communiqué de presse

Embargo: 23.10.2012, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-1210-10

Travailler et être pauvre

En 2010, 120'000 pauvres parmi les personnes professionnellement actives en Suisse

Neuchâtel, 23.10.2012 (OFS) – **En 2010, environ 120'000 personnes actives occupées en Suisse étaient touchées par la pauvreté. De 2008 à 2010, le taux de pauvreté de la population active occupée est passé de 5,2% à 3,5%. Ces données proviennent d'une nouvelle publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) relative à la statistique révisée de la pauvreté.**

La pauvreté laborieuse a diminué entre 2008 et 2010

En 2010, 3,5% des personnes actives occupées en Suisse étaient touchées par la pauvreté, soit environ 120'000 personnes. Par rapport à 2008 (5,2%), le taux de pauvreté de la population active occupée a nettement diminué. Cette évolution peut s'expliquer par la situation favorable sur le marché de l'emploi dans les années 2006 à 2008, car le taux de pauvreté suit, avec un certain retard, l'évolution du marché de l'emploi. L'écart de pauvreté médian des personnes actives occupées est passé, durant la période d'observation, de 31,6% à 18,9%. L'écart de pauvreté mesure l'écart moyen entre le revenu de la population pauvre et le seuil de pauvreté; il indique le degré de pauvreté de la population touchée.

Les personnes vivant dans des familles monoparentales et les personnes en condition d'emploi précaire sont particulièrement touchées

Avec un taux de pauvreté de 19,9%, les personnes vivant dans un ménage monoparental sont les plus touchées par la pauvreté laborieuse. D'autres groupes particulièrement concernés sont les personnes actives occupées vivant seules (6,7%), les femmes (4,8%), les personnes actives occupées sans formation postobligatoire (6,7%) et les personnes vivant dans un ménage ne comptant qu'une personne active occupée (7,3%). Le taux de pauvreté n'est que de 1,4% dans les ménages comptant deux personnes actives occupées.

Le revenu des personnes actives occupées est aussi déterminé dans une large mesure par la forme et les conditions de travail. Ainsi, les personnes qui ne travaillent qu'une partie de l'année (7,4%) et

les personnes travaillant majoritairement à temps partiel (5,2%) sont particulièrement touchées par la pauvreté. Il en est de même des indépendants sans employé (9,9%), des personnes ayant un contrat de travail à durée déterminée (6,3%), des personnes ayant des conditions de travail atypiques – travail en fin de semaine, travail de nuit et/ou travail sur appel (3,4%) – ainsi que des personnes actives dans la restauration ou l'hôtellerie (7,7%) et de celles employées dans un ménage privé (8,3%).

Les actifs occupés sont moins exposés à la pauvreté en Suisse qu'en Europe

Pour comparer la situation en Suisse et dans les autres pays, on utilise le taux de risque de pauvreté, tel qu'il est utilisé au niveau international. En comparaison européenne, la Suisse, avec un taux de risque de pauvreté de 7,7%, se situe au-dessous de la moyenne de l'Union européenne, qui est de 8,4%. Nos voisins directs, à l'exception de l'Italie (9,4%), présentent des taux inférieurs au nôtre (Allemagne 7,2%, France 6,2%, Autriche 4,9%). Les actifs occupés s'en sortent bien aussi, dans notre pays, sur le plan du bien-être matériel: le taux de privation matérielle sévère de la Suisse (1,1%) est ici nettement inférieur à la moyenne de tous les pays européens (5,2%) et aussi aux taux de nos voisins directs (Italie 4,4%, France 3,6%, Allemagne 2,7%, Autriche 2,6%).

La statistique de la pauvreté de l'OFS a été révisée

Les résultats ici présentés proviennent de la publication «Pauvreté en Suisse. Concepts, résultats et méthodes», qui paraîtra prochainement et qui, pour la première fois, présente une analyse complète de la pauvreté dans la population en Suisse sur la base de la statistique révisée de la pauvreté. Cette analyse met l'accent sur la situation de la population active occupée. La statistique de la pauvreté s'appuie désormais sur l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), qui fournit des données représentatives pour la population résidante permanente de la Suisse. La base de données et l'approche théorique ayant changé, les analyses sur la situation de la population active occupée ne sont pas comparables avec le taux de working poor antérieurement publié par l'OFS.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Définitions et bases conceptuelles

Pauvreté: la pauvreté monétaire peut se définir selon deux approches courantes: l'approche absolue et l'approche relative. Le **taux de pauvreté** se réfère à un seuil «absolu»: sont considérées comme pauvres, selon cette définition, les personnes qui n'ont pas les moyens d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Il s'agit donc d'une approche de la pauvreté qui fait référence au minimum vital social. Le taux de pauvreté constitue ainsi une base pour l'évaluation de la politique sociale. Le seuil de pauvreté se compose d'un montant forfaitaire pour l'entretien, les frais individuels de logement et de 100 francs par mois et par personne à partir de 16 ans pour d'autres dépenses. En 2010, ce seuil était fixé en moyenne à environ 2250 francs par mois pour une personne seule et à environ 4000 francs pour deux adultes avec deux enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de risque de pauvreté** se base sur un seuil relatif: sont considérées comme présentant un risque de pauvreté les personnes dont le revenu disponible équivalent est sensiblement inférieur au niveau habituel des revenus dans le pays considéré. La pauvreté est donc envisagée comme une forme d'inégalité. Par convention, le seuil de risque de pauvreté est fixé par l'Union européenne à 60% (OCDE : 50%) de la médiane du revenu disponible équivalent, soit en 2010 à environ 2350 francs par mois pour une personne seule et à environ 5000 francs par mois pour deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans.

Privation matérielle: le taux de privation matérielle sévère se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins trois éléments parmi neuf dans les domaines suivants, coordonnés au niveau européen: capacité de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 2000 francs, capacité de s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile, absence d'arriérés de paiement (intérêts hypothécaires ou loyers, factures courantes, mensualités de locations-ventes ou autres remboursements d'emprunts, primes de caisse-maladie), capacité de s'offrir un repas composé de viande ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours au moins, capacité de chauffer convenablement son domicile, possession d'un lave-linge (ou accès à un lave-linge), possession d'un téléviseur couleur, possession d'un téléphone, possession d'une voiture.

Statut d'activité le plus fréquent: sont considérées ici comme actifs occupés toutes les personnes de 18 ans ou plus qui, pendant l'année civile précédant l'interview (= période de référence du revenu dans l'enquête SILC) étaient la plupart du temps, c'est-à-dire au moins la moitié des mois, salariées ou indépendantes.

Médiane: la médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des les valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs sont au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous.

Revenu disponible du ménage: le revenu brut du ménage est constitué des revenus de l'ensemble des membres du ménage (revenus d'une activité salariée ou indépendante, rentes et transferts sociaux, revenus de la fortune, etc.). Les revenus relevés dans SILC 2010 se réfèrent à l'année 2009. Le revenu disponible du ménage se calcule en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires, à savoir les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes d'assurance-maladie obligatoire et les pensions alimentaires payées.

Revenu disponible équivalent: le revenu disponible équivalent se calcule à partir du revenu disponible du ménage en tenant compte de la taille et de la composition de ce dernier. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), on attribue un facteur de pondération à chaque membre du ménage: soit le poids 1 à la personne la plus âgée du ménage, le poids 0,5 à toute autre personne âgée de 14 ans ou plus et le poids 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans (échelle OCDE modifiée). Le revenu disponible équivalent ainsi obtenu est attribué à chaque membre du ménage.

Précision des résultats: les estimations établies sur la base d'un échantillon sont entachées d'incertitude, puisque une partie seulement de la population (échantillon) a été utilisée pour estimer un caractère de la population entière. Cette marge d'erreur peut être chiffrée en calculant un intervalle de confiance, qui sera d'autant plus petit que les résultats seront précis. L'intervalle de confiance signifie que la valeur réelle se situe avec une très grande probabilité (de 95%) dans ledit intervalle. Autrement dit, si l'enquête par échantillonnage était répétée plusieurs fois, de manière indépendante et dans les mêmes conditions, 95% en moyenne des intervalles calculés contiendraient la valeur effective du caractère étudié. Exemple: l'échantillon présente un taux de pauvreté des actifs occupés de 3,5% ($\pm 0,5$). Cela signifie que la probabilité que le taux de pauvreté réel de la population active occupée se situe dans l'intervalle compris entre 3,0% et 4,0% est de 95%. L'intervalle de confiance permet de déterminer si les différences entre deux valeurs sont significatives. Exemple: le taux de pauvreté est de 2,5% ($\pm 0,5$) chez les hommes occupés et de 4,8% ($\pm 0,8$) chez les femmes occupées. Les intervalles de confiance sont respectivement compris entre 2,0% et 3,0%, et 4,0% et 5,6%. Ils ne se recoupent donc pas. La différence observée est par conséquent statistiquement significative.

Enquête sur le revenu et les conditions de vie (SILC)

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC (Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête coordonnée au niveau européen et réalisée dans plus de 25 pays. Elle a pour but d'analyser la répartition des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie à l'aide d'indicateurs comparables. En Suisse, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de quelque 7000 ménages, ce qui représente un peu plus de 17'000 personnes, tiré selon une méthode aléatoire dans le registre OFS des raccordement téléphoniques privés. L'univers est constitué de la population résidente permanente vivant en ménage privé. Les personnes participant à l'enquête sont interrogées quatre années de suite, ce qui permet de suivre l'évolution de leurs conditions de vie et d'en décrire les changements importants.

.....
Renseignements:

OFS, Section Analyses sociales, tél.: +41 32 71 36421,
e-mail : info.sozan@bfs.admin.ch

.....
Nouvelles parutions:

Pauvreté en Suisse. Concepts, résultats et méthodes. Résultats calculés sur la base de l'enquête SILC 2008 à 2010, n° de commande: 852-1001. Prix: Fr.17. – (la version française sera disponible prochainement ; un résumé peut être téléchargé sur le site Internet de l'OFS à l'adresse ci-dessous.)

.....
Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail: komp@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [20 - Situation économique et sociale de la population](#)

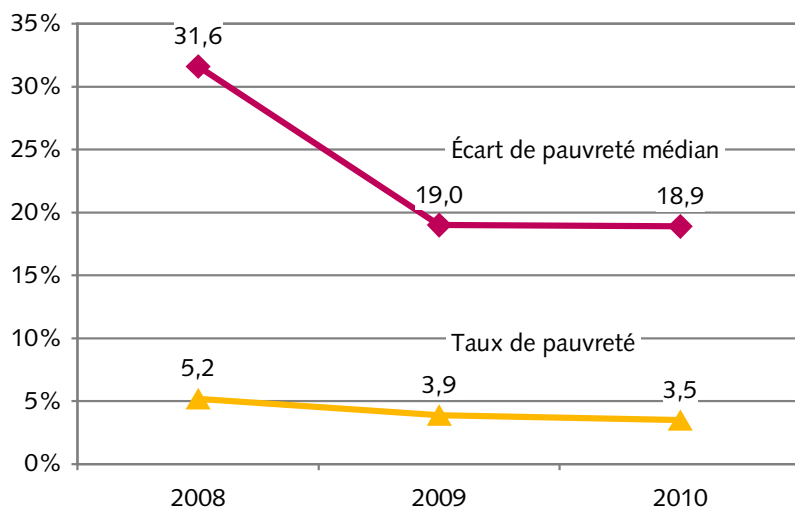
Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a obtenu ce communiqué 2 semaines avant la publication.

Evolution du taux et de l'écart de pauvreté des personnes actives occupées

G 1



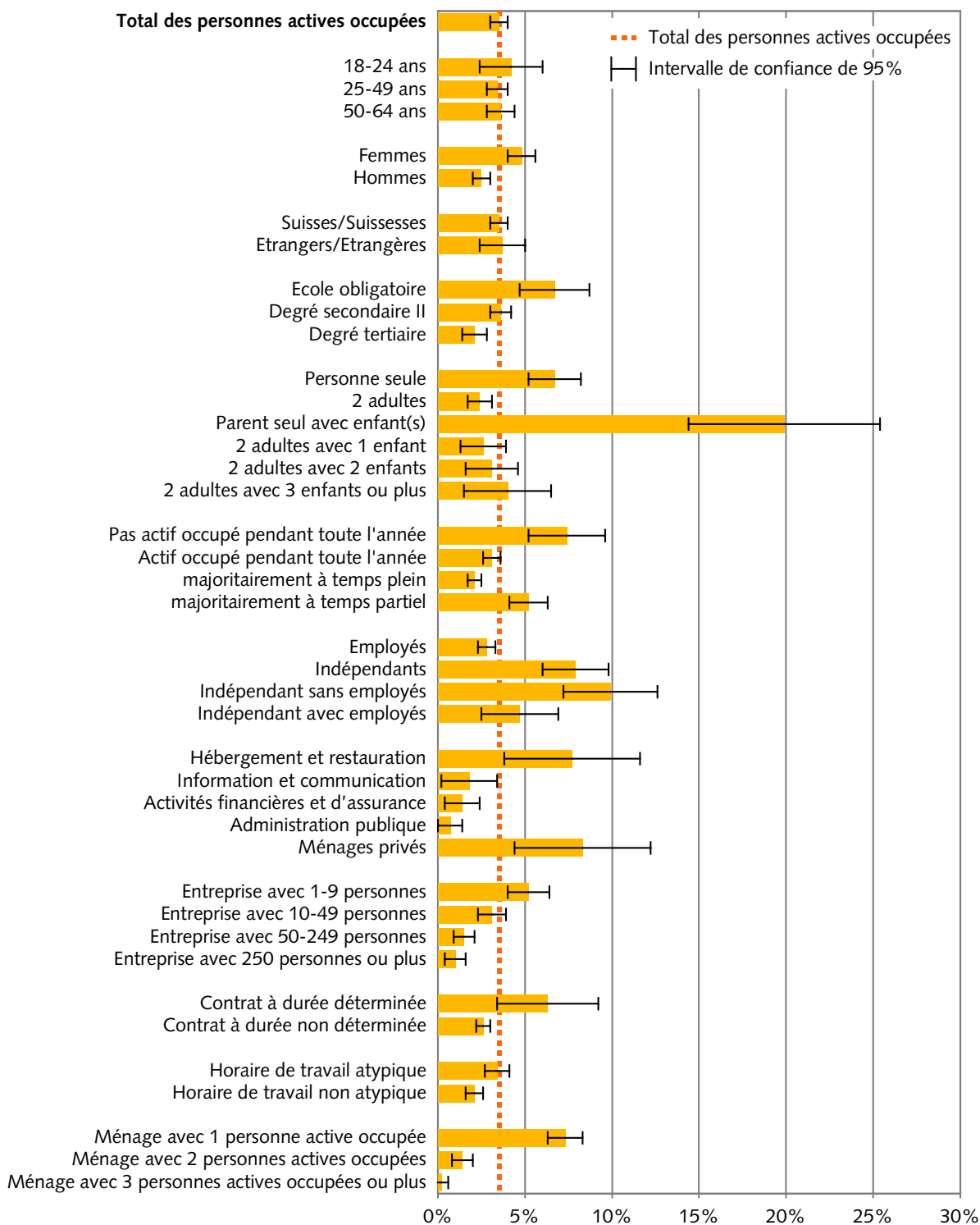
Les personnes actives occupées correspondent ici aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, dans l'année précédant l'enquête ont exercé une activité dépendante ou indépendante durant au moins la moitié des mois (activité la plus fréquente).

Source: Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC, sans prise en compte du loyer fictif

© OFS

Taux de pauvreté des personnes actives occupées, selon différentes caractéristiques, en 2010

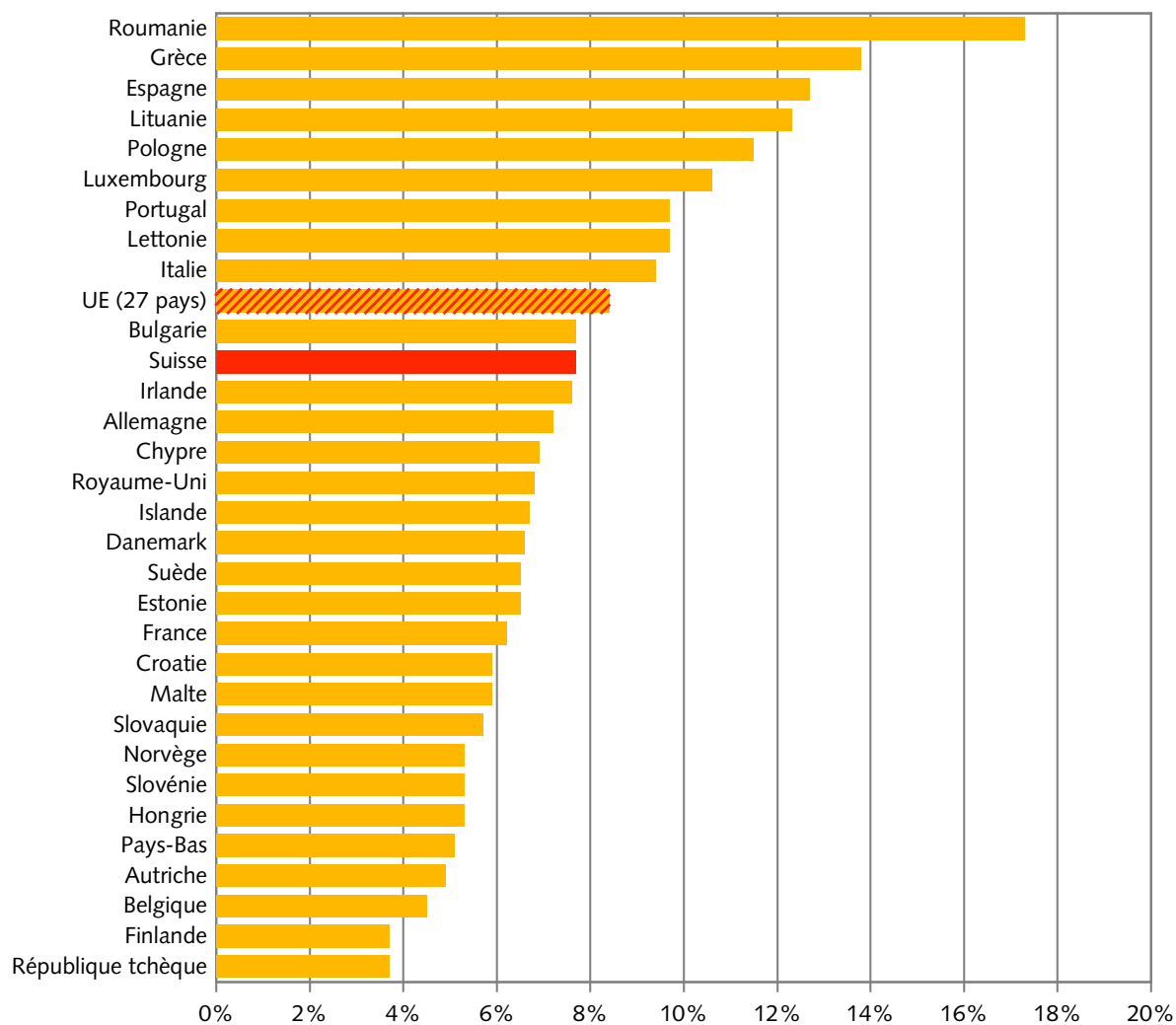
G 2



Ces résultats se basent sur une distribution de personnes; les variables concernant les ménages se réfèrent à des personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques. Les personnes actives occupées correspondent ici aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont exercé une activité dépendante ou indépendante durant au moins la moitié des mois (activité la plus fréquente). Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui sont économiquement inactives et qui vivent avec leur père et/ou leur mère. Seuls les groupes de population avec au moins 200 observations dans l'échantillon et un intervalle de confiance de +/-10% au maximum sont représentés.

Taux de risque de pauvreté des personnes actives occupées en comparaison européenne, 2010

G 3



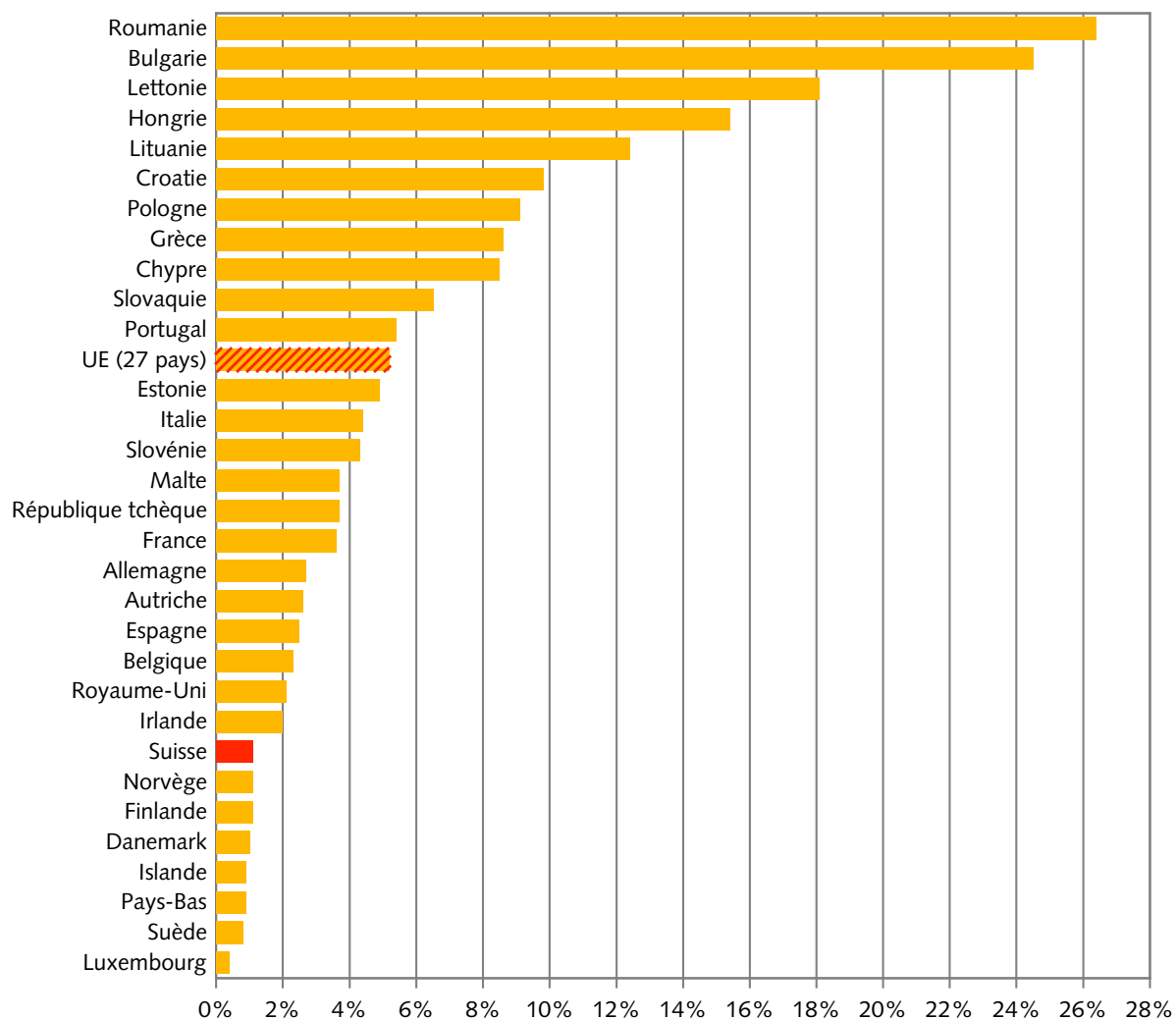
Les personnes actives occupées correspondent ici aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont exercé une activité dépendante ou indépendante durant au moins la moitié des mois (activité la plus fréquente).

Source: EU-SILC, Eurostat (version 16.07.2012), sans prise en compte du loyer fictif

© OFS

Taux de privation matérielle sévère des personnes actives occupées en comparaison européenne, 2010

G 4



Les personnes actives occupées correspondent ici aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont exercé une activité dépendante ou indépendante durant au moins la moitié des mois (activité la plus fréquente).

Source: EU-SILC, Eurostat (version 16.07.2012)

© OFS